

Programme de formation

Co-construire une offre culturelle adaptée aux personnes en situation de handicap invisible (mental, psychique ou cognitif)

Objectifs :

Les structures culturelles comme les établissements du médico-social sont aujourd'hui confrontés à une évolution profonde de leurs publics et de leurs pratiques. L'accueil de personnes présentant des handicaps invisibles — mentaux, psychiques ou liés aux troubles du neurodéveloppement (TND) — et le droit de chacun à la participation culturelle s'inscrit désormais dans un cadre légal. Cette formation apporte des repères clairs pour faire de l'inclusion une réalité et une compétence professionnelle. Elle donne les clés d'un partenariat de qualité entre les acteurs culturels et du sanitaire et médico-social, deux secteurs qui se connaissent parfois insuffisamment, mais dont la collaboration est indispensable à la réussite des projets.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- approfondir leurs connaissances sur les handicaps mentaux, psychiques et sur les TND
- concevoir des formats de médiation spécifiquement adaptée et inclusive
- entrer en relation de manière pertinente avec des publics présentant un handicap invisible
- co-construire une séance ou un atelier avec des professionnels du médico-social.
- proposer des interventions hors les murs, en structures spécialisées (IME, hôpitaux de jour, foyers...).
- se sentir investis dans une démarche d'inclusion universelle.

A l'issue de cette formation, l'institution culturelle ou médico-sociale élargira ou confirmera son engagement en faveur des droits culturels. Capable d'aller à la rencontre des publics, de faciliter l'accès à leurs pratiques artistiques et de faire rayonner les capacités des artistes aux besoins spécifiques, elle consolidera des partenariats. Elle pourra valoriser cette formation dans son registre public d'accessibilité, dans sa démarche d'obtention des labels Qualiopi ou Tourisme et Handicaps, ou dans son projet d'établissement ou de service.

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée

- aux personnels de structures culturelles accueillant du public et/ou porteuses de projets « culture et handicap », de statut public ou privé : médiateurs, chargés des publics, guide-conférenciers, animateurs, programmeurs, administrateurs...
- aux professionnels du secteur sanitaire et médico-social souhaitant construire une offre culturelle adaptée à leurs usagers ou patients : éducateurs spécialisés, accompagnants éducatifs et sociaux, infirmiers, cadres de santé...

Cette formation permet la rencontre et les échanges entre professionnels de ces secteurs.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la

pratique professionnelle de l'intervenant. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants.

Si la session est à distance, elle se déroule en classe virtuelle, en visioconférence. C'est une formation synchrone. Les contenus et les méthodes pédagogiques sont pratiquement identiques aux formations en présence. Les échanges en sous-groupes sont fréquents. Il y a peu d'activités pédagogiques à effectuer seul.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre les situations de handicap dans une approche globale
les diverses considérations du handicap (déficience, incapacité, désavantage)
les représentations personnelles et sociales
la diversité des situations
la loi 2005 et son actualité
le droit à la participation à la vie culturelle, à l'accessibilité des lieux, à l'offre...
la participation à une politique d'inclusion universelle

Approfondir ses connaissances sur les TND, les handicap mentaux et psychiques
alignement initial (cf. pré-requis souhaités)
les caractéristiques
les causes identifiées
les conséquences : impacts sur les relations, les émotions, les comportements
les besoins des personnes

Concevoir et adapter des formats de médiation spécifiques
les outils simples à mettre en place dès l'accueil (présentations, signalétique...)
les contenus des visites, ateliers, animations adaptées
les supports facilitants (objets à toucher, supports en FALC, audio, vidéo...)
la posture professionnelle lors des médiations : écouter, encourager, être attentif sans stigmatiser
communiquer autrement (Communication Alternative Améliorée, pictogrammes...)
animer un atelier, mobiliser les capacités de chaque participant

Garantir la réussite d'un projet de médiation culturelle adaptée
la méthodologie de projet inclusif tenant compte des spécificités
les objectifs et les étapes jusqu'à l'évaluation
les questions pratiques : durées, horaires, conditions d'accueil, mixité des groupes, accompagnants...
les outils de communication, les réseaux dédiés
la veille sur les bonnes pratiques

Co-construire avec les professionnels et intervenir en structures spécialisées
les interlocuteurs privilégiés (panorama du secteur sanitaire et médico-social et du secteur culturel)

le rôle des professionnels dans le montage du projet
la préparation et les spécificités de l'intervention "hors les murs" dans des structures dédiées (ESMS, IME, hôpitaux de jour, foyers...) : cadre d'intervention, collaboration avec les équipes sur place...
l'inscription du projet culturel dans le projet d'établissement ou de service

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.